

Règlement officiel (mise à jour du 07/09/2026)

Première édition – Les 24h du Fer à Cheval

12 et 13 septembre 2026 – Parc de Saint-Cloud

Organisée par XRUN

Article 1 – Présentation

Les 24h du Fer à Cheval est une course d'endurance, festive, organisée par XRUN. Elle se déroule sur une boucle fermée d'environ 800 mètres et 40 m de dénivelé, située au lieu-dit du Fer à Cheval dans le Domaine National de Saint-Cloud.

L'objectif est de parcourir le plus de boucles possible, en solo ou en relais, pendant 24 heures consécutives.

Article 2 – Catégories

Les participants peuvent s'inscrire :

- en solo
- en relais, par équipe de 2, 3 ou 4 personnes

En relais, les coureurs peuvent se passer le relais librement, autant de fois qu'ils le souhaitent, dans l'ordre et pour la durée qu'ils souhaitent.

Article 3 – Conditions de participation

- Être âgé de 18 ans ou plus à la date de la course.
- Conformément à la réglementation en vigueur, fournir, lors de l'inscription :
 - Soit une **licence FFA** en cours de validité (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou Pass' J'aime Courir).
 - Soit une **attestation de Parcours de Prévention Santé (PPS)**, obtenue sur pps.athle.fr, datant de moins de 3 mois à la date de la course.
- Avoir pris connaissance du présent règlement.

Article 4 – Parcours

Le parcours emprunte une boucle de 800 mètres et de 40 mètres de dénivelé, balisée et sécurisée, située au lieu-dit du Fer à Cheval dans le Domaine National de Saint-Cloud. Il reste strictement à l'intérieur du parc et n'emprunte aucune voie publique. Le ravitaillement est accessible à tout moment en bas de la boucle, dans la zone de départ/arrivée.

Article 5 – Déroulement

- Accès
 - La course se déroule ici <https://maps.app.goo.gl/3npu4wsDmbyEG3QNA>.
 - L'accès le plus direct se situe par la grille d'honneur du parc de Saint-Cloud (Av. de la Grille d'Honneur, 92210 Saint-Cloud)
 - Parking réservé aux coureurs : allée de la carrière, proche de l'entrée par la grille d'honneur (<https://maps.app.goo.gl/6NH8UewWDpWzxLEe6>)
 - Les transports en commun les plus proches sont : le métro ligne 9 "Boulogne Pont de Saint-Cloud" (20 mn à pied), le tram ligne T2 arrêt "parc de Saint Cloud" (20 mn à pied), ligne 10 « Boulogne - Pont de Saint-Cloud »
 - Cet accès est ouvert au public de 7h30 à 20h50
 - La nuit de la course (de 20h50 le samedi soir à 7h30 le dimanche matin), **il sera impossible d'entrer dans le parc.**
- Les dossards sont distribués sur place entre 8h30 et 9h45, le samedi 12 septembre
 - Sur présentation d'une pièce d'identité
 - L'inscription sur le site d'inscription doit être complète au moment du retrait du dossard (notamment le numéro de PPS)
 - Chaque coureur doit prévoir le nécessaire pour fixer son dossard de façon visible,
- Horaires
 - Le départ est donné à 10h00 le samedi 12 septembre.
 - L'épreuve se termine à 10h00 le dimanche 13 septembre, soit 24 heures plus tard.
- Relais
 - Le passage de relais (pour les équipes) se fait dans la zone prévue à cet effet
- Chronométrage
 - Un classement est établi par catégorie (4 catégories : solo, duo, trio, quatuor), selon le nombre de boucles complètes effectuées.
 - Le chronométrage est assuré par un bâton avec puce électronique.
 - Les coureurs en équipe se transmettent le bâton à chaque passage de relais

- Ravitaillement
 - Chaque coureur devra disposer de son gobelet personnel, sa réserve d'eau et énergétique pour le départ
 - Un ravitaillement est assuré en permanence par l'organisation ;
 - Solides : pâtes, viande froide, fromage, pain de mie, cake, fruits, fruits secs, TUC, chocolat
 - Liquides : soupe, eau, boisson gazeuse, coca cola, café, thé,
 - Le ravitaillement est accessible à chaque boucle. Il est fortement recommandé de venir avec son alimentation de course testée et validée
 - Effets personnels
 - Chaque coureur dispose, dans la zone de ravitaillement, d'un espace personnel pour laisser ses affaires.
 - Espace repos
 - Les coureurs ont également accès à espace dédié à proximité (environ 200 mètres), couvert, dans lequel ils pourront s'installer pour dormir.
 - Il n'y a pas de douche sur place
 - Toilettes
 - Des toilettes seront accessibles en permanence au restaurant "Le fer à cheval", partenaire de la course, situé en bas de la boucle.
 - Les coureurs sont invités à en prendre soin et à respecter la propreté du lieu,
-

Article 6 – Nombre de dossards

Le nombre total de dossards disponibles est limité à 100, toutes catégories confondues. Ces dossards seront répartis en fonction de la demande exprimée lors des inscriptions. Dans le cas des relais, chaque équipe dispose d'un seul dossard, partagé entre ses membres.

Article 7 – Sécurité

- Un dispositif de secours est mis en place pendant toute la durée de l'événement.
 - Le port de la lampe frontale est obligatoire de nuit.
 - Les participants s'engagent à respecter le règlement du Domaine National de Saint-Cloud, notamment en matière de protection de la faune, de la flore et du respect des autres usagers du parc.
 - Tout comportement dangereux, irrespectueux envers les bénévoles, le matériel, les autres participants ou le site pourra entraîner l'exclusion immédiate de la course.
-

Article 8 – Assurances et responsabilités

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Les coureurs participent sous leur propre responsabilité et doivent être personnellement assurés contre les risques d'accident. Il appartient à chaque coureur de vérifier qu'il dispose d'une couverture adéquate.

Article 9 – Droit à l'image

En s'inscrivant, chaque participant autorise l'organisateur à utiliser son image dans le cadre de la promotion de l'événement, notamment par le biais de photos ou vidéos.

Article 10 – Modifications

Le présent règlement peut être modifié à tout moment par l'organisation, notamment pour des raisons de sécurité ou à la demande du Domaine National de Saint-Cloud.